Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 11 mars 2020

« Repensons les frontières du Vaucluse »

Le 17 février dernier, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique organisaient à Manosque leur 7e réunion de concertation régionale avec une centaine d'élus locaux et nationaux de la région sur le thème de la décentralisation. Parmi ces derniers, le président du Conseil départemental de Vaucluse, Maurice Chabert, a saisi l'occasion pour prôner une organisation territoriale plus conforme aux réalités des territoires. (lire également ici l'interview de Patrick Vacaris, président du Grand Avignon)

■ Vous avez choisi de participer à l'atelier « différenciation et expérimentation territoriale ». Pourquoi ?

« Cet atelier offrait une très belle occasion de mettre en lumière, dans le cadre de la concertation en cours engagée par le gouvernement sur la poursuite de la décentralisation, la nécessité de prendre en compte la réalité des territoires et des bassins de vie. Cette logique doit prévaloir et je pense évidemment au Vaucluse, où il est indéniable que des communes gardoises comme Les Angles et Villeneuve-lès-Avignon, ou encore des Bouches-du-Rhône, ont un attachement économique avec Avignon. Il faut saisir

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Laurent Garcia le 11 mars 2020

l'opportunité de cette réflexion engagée par le gouvernement pour faire en sorte que les découpages administratifs ne laissent personne au bord du chemin et prennent en compte – enfin ! – les réalités territoriales. »

■ En Vaucluse, ce découpage administratif est-il particulièrement inadapté ?

« Pour certaines intercommunalités réunissant des villes relevant de différents départements, comme c'est le cas par exemple du Grand Avignon, qui accueille en son sein des communes gardoises, la situation peut virer au casse-tête. Je suis convaincu que le Département doit demeurer le catalyseur et que ses frontières doivent pouvoir s'adapter à celles des intercommunalités. Je le redis : je suis favorable à un Grand Vaucluse, dont le territoire épouserait l'aire d'influence économique, culturelle, démographique et touristique d'un grand delta allant du Gard Rhodanien jusqu'au nord des Bouches-du-Rhône et à la Drôme provençale. »

■ Au fond est-ce à l'Etat de décider ?

« La possibilité de laisser les intercommunalités et leurs habitants s'exprimer par référendum existe. Elle est prévue par la loi. Pourquoi ne pas l'utiliser sur ces questions, comme le demandent déjà un certain nombre d'élus ? »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !